

Image not found or type unknown



Désignation d'un tuteur pour un enfant mineur

Par **case_old**, le **29/06/2007** à **21:11**

A la suite du décès des parents, reste un enfant mineur. rnLes parents peuvent-ils, de leur vivant, en cas de décès de ceux-ci, nommer un tuteur pour leur enfant par voie de testament ou sont-il obligé de passer par le Juge des Tutelles ?